

SÉANCE DU CONSEIL ORDINAIRE

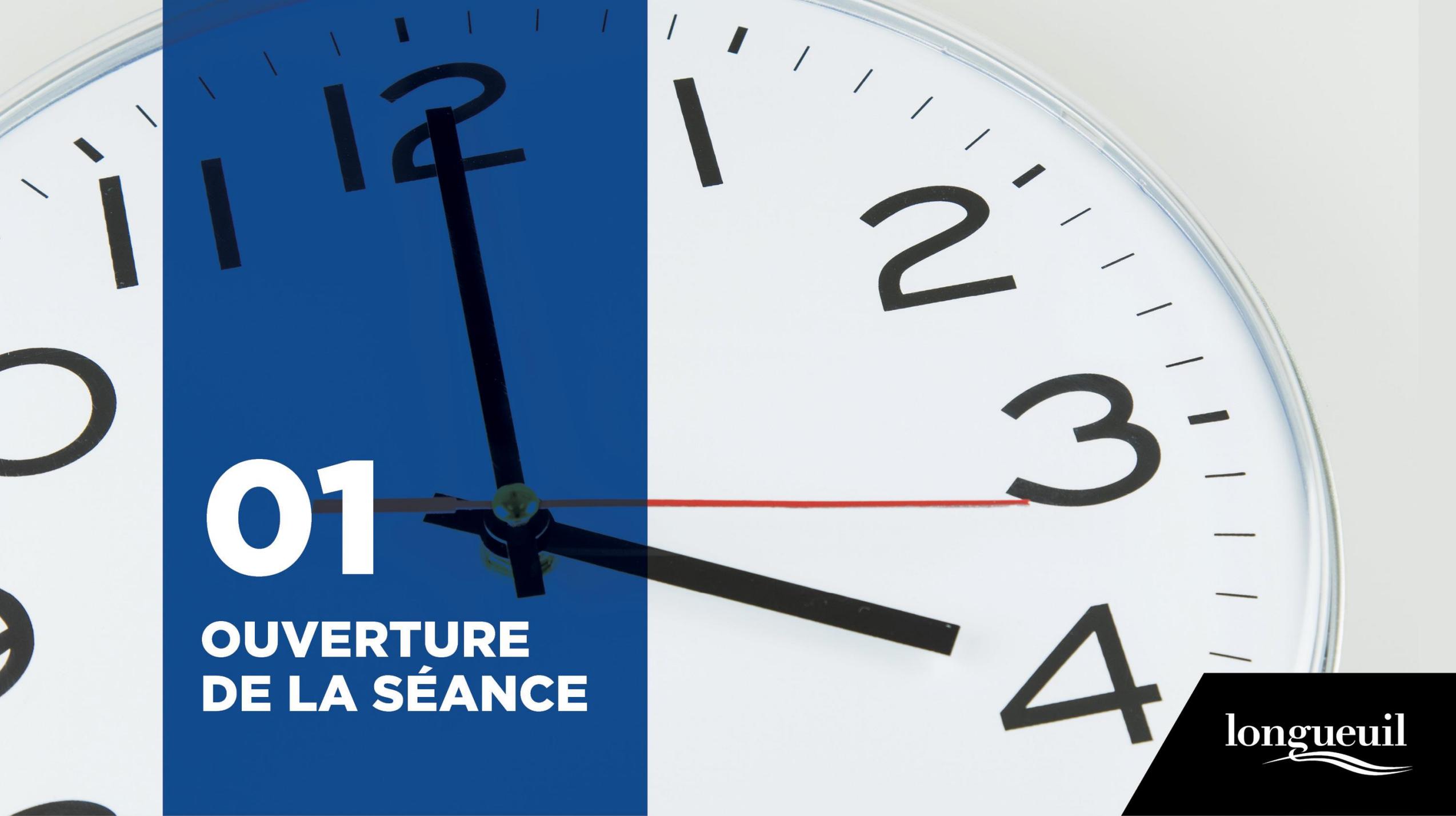
18 mars 2025

4250

longueuil

A large, stylized number '1' is the central focus of the image. It is rendered in a dark blue color against a lighter blue background. The '1' has a thick, blocky appearance with a slight shadow effect, giving it a three-dimensional feel. The top of the '1' is slightly angled. The background is a solid, medium blue color.

PREMIÈRE PARTIE



01

**OUVERTURE
DE LA SÉANCE**

longueuil

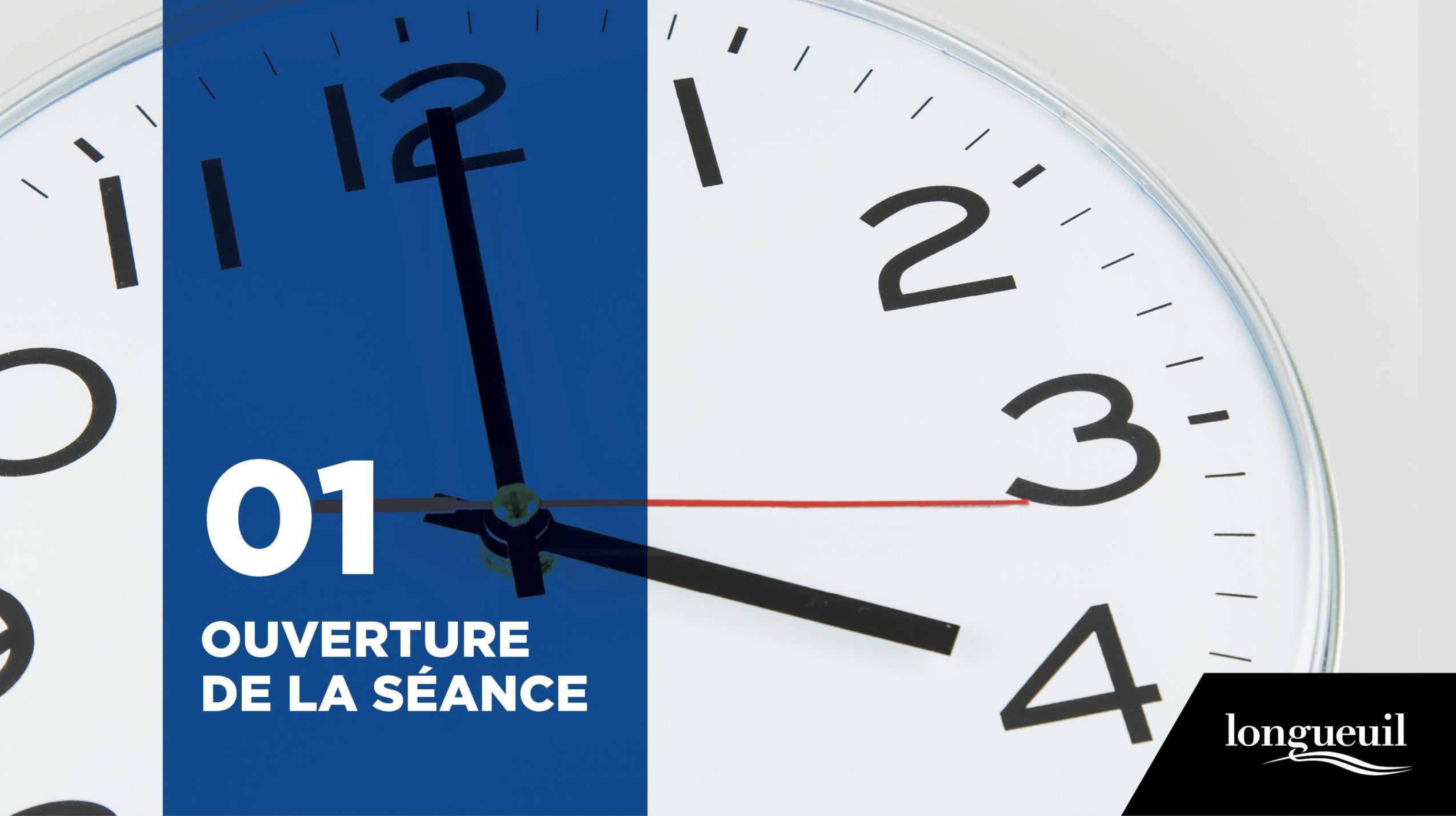
ORDRE DU JOUR

<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



**PÉRIODE DE
QUESTIONS DU
PUBLIC**

longueuil



01

**OUVERTURE
DE LA SÉANCE**

longueuil

02

ADMINISTRATION ET ORGANISATION



ADMINISTRATION ET ORGANISATION

CO-250318-2.5

Proposition du comité exécutif visant à renforcer les mesures en vigueur visant à renforcer les mesures en vigueur pour favoriser l'achat local et les fournisseurs québécois

Le Comité exécutif partage les préoccupations du conseiller Jacques Lemire. Plusieurs mesures proposées ont cependant déjà été mises en place, en plus de l'adoption du nouveau *Règlement imposant des conditions à l'attribution de certains contrats d'approvisionnement par des organismes municipaux* par le gouvernement du Québec, le 6 mars 2025.

Le Comité exécutif propose donc les actions suivantes pour répondre à ces objectifs partagés :

- Envoyer une note de service à toutes les directions afin de leur rappeler le contenu de la politique d'approvisionnement responsable et de les sensibiliser sur l'importance de l'achat local;
- Revoir la politique d'approvisionnement responsable suivant l'adoption du projet de loi no 79 afin d'y intégrer les nouvelles mesures qu'il prévoit, ainsi que d'y prévoir de nouvelles mesures favorisant les entreprises d'économie sociale;
- Créer un compte Amazon Business avec des accès restreints afin de contrôler les achats effectués sur Amazon;
- Demander un suivi annuel à la direction générale concernant l'application du Règlement imposant des conditions à l'attribution de certains contrats d'approvisionnement par des organismes municipaux.

02

ADMINISTRATION ET ORGANISATION



03

COMMUNICATIONS



longueuil

COMMUNICATIONS

CO-250318-3.1

Journée internationale de la Francophonie (SD-2025-0266)

Depuis 1988, à l'occasion de la Journée internationale de la Francophonie, de nombreux pays célèbrent la langue française le 20 mars. Cette date a été choisie en référence à la création de l'Agence de coopération culturelle et technique, aujourd'hui mieux connue sous le nom de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Membre fondateur de l'OIF, le Canada fête la Journée internationale de la Francophonie depuis plus de 50 ans. Au Québec, la Francofête accomplit ce mandat depuis 1997.

La Francofête est une célébration de la langue française qui se tient chaque année en mars à l'occasion du mois de la Francophonie. Des événements et des activités se dérouleront ainsi à Longueuil afin de promouvoir, célébrer et mettre en valeur la langue française dans une optique festive et éducative.



Francofête

Célébrons la langue française!

04

FINANCES



FINANCES

CO-250318-4.1

Octroi d'une subvention à Velox natation (SD-2025-0206)

Le Centre sportif Rosanne-Laflamme a été fermé du 2 décembre au 17 janvier pour des travaux majeurs indispensables. Le Club de natation Velox a dû assumer des dépenses imprévues pour garantir la continuité de l'entraînement de ses athlètes. Ce besoin l'a conduit à louer des piscines dans des municipalités voisines pour un total 9 660,97 \$, toutes taxes comprises.

Ces frais exceptionnels, non prévus dans leur budget, étaient essentiels pour maintenir la performance des nageurs, en particulier ceux engagés dans des compétitions de haut niveau. Étant donné l'importance du club pour la communauté sportive locale et les défis financiers rencontrés, cette subvention permettra de compenser les coûts encourus et de soutenir le développement du sport dans la région.



04

FINANCES



FINANCES

CO-250318-4.3

Affectation d'une somme en provenance du poste budgétaire Immobilisations payées comptant au paiement pour l'acquisition de dos d'âne allongés (SD-2025-0157)

Dans le cadre du projet « Ma rue pour tous », la Ville a prévu diverses mesures de mitigation de la vitesse permettant d'apaiser la circulation dans certains tronçons de rues. Parmi les mesures proposées, des dos d'âne courts ont été installés l'an dernier dans certaines rues participantes.

Le remplacement des dos d'âne courts par des dos d'âne allongés est requis étant donné les désagréments constatés (bruit excessif, bris rapide, etc.). Les nouveaux dos d'âne allongés serviront comme mesure de modération de la vitesse pour les automobilistes dans les rues visées. Les anciens dos d'âne courts toujours en état seront réaffectés dans les stationnements municipaux.



04

FINANCES





05

**RESSOURCES
HUMAINES**

longueuil



06

**BIENS
MATÉRIELS ET
SERVICES**

longueuil

BIENS MATÉRIELS ET SERVICES

CO-250318-6.3

Autorisation d'une dépense au contrat-cadre APP-24-007 pour des services professionnels en ingénierie (SD-2025-0040)

Le mandat consiste à fournir des services en ingénierie électrique pour la mise à niveau des systèmes d'éclairage sportifs aux parcs René-Veillet, Catherine-Primot et Rosanne-Laflamme. Le mandat permettra de compléter l'expertise de l'équipe dans l'élaboration des plans et devis pour l'appel d'offres de ce projet.

Le présent projet fait partie du programme triennal d'immobilisation 2025-2026-2027 de la Ville de Longueuil et permettra d'améliorer l'éclairage dans les parcs cités, rehaussant la qualité des services et l'expérience des utilisateurs.



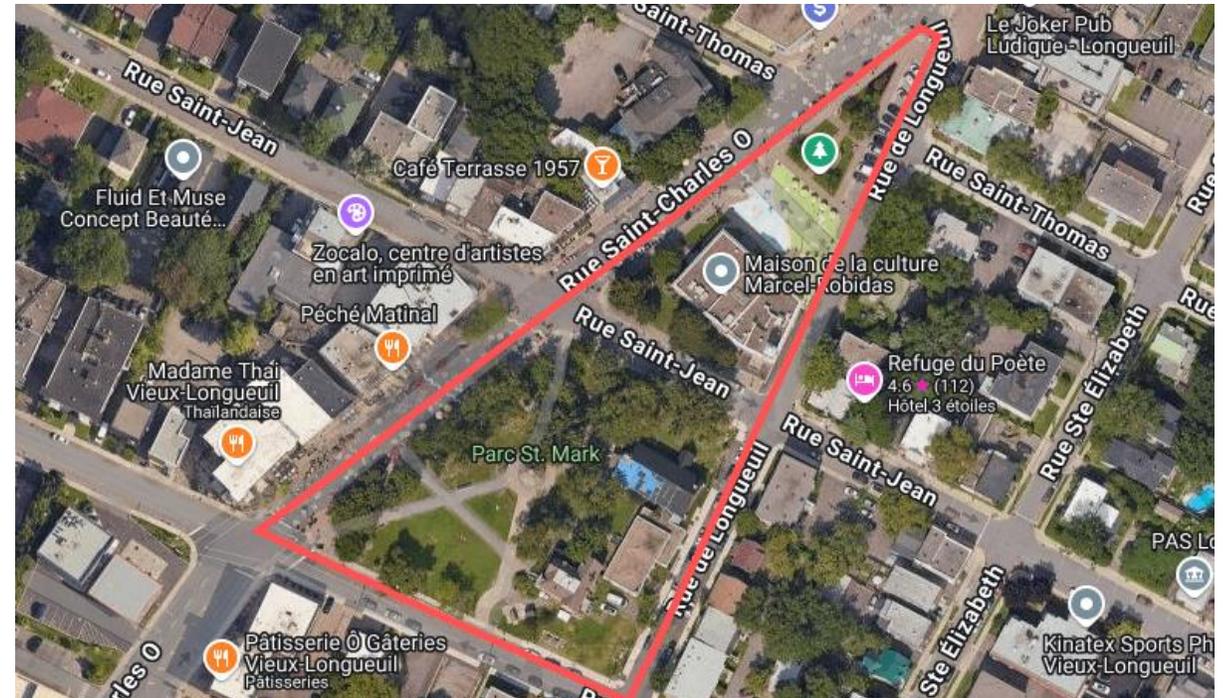
BIENS MATÉRIELS ET SERVICES

CO-250318-6.4

Autorisation d'une dépense au contrat- cadre APP-24-018 pour la fourniture de services professionnels en architecture (contrat 1) (SD-2025-0313)

La réalisation de la vision du Pôle culturel Saint-Charles, composé notamment de la maison de la culture Marcel-Robidas, de l'église St. Mark et de sa salle paroissiale adjacente, du Vieux presbytère St. Mark, du parc St. Mark et du carré Saint-Jean-Baptiste requiert des études préparatoires et la planification de l'aménagement global du site selon les divers lieux de diffusion envisagés.

La réalisation des études préparatoires et d'avant-projet permettra d'illustrer la vision du Pôle culturel Saint-Charles à l'échelle du site et permettre une planification financière et opérationnelle pour les cinq prochaines années.





06

**BIENS
MATÉRIELS ET
SERVICES**

longueuil

07

BIENS
IMMOBILIERS

longueuil

BIENS IMMOBILIERS

CO-250318-7.4

Acceptation d'une promesse de vente portant sur le lot 2 208 049 du cadastre du Québec et affectation d'une somme en provenance du fonds de développement immobilier (SD-2025-0308)

La Ville désire procéder avec le développement de la phase IV du projet Faubourg Cousineau. L'acquisition est requise, car une partie du terrain empiète sur l'emprise de l'avenue McFarlane projetée. Les travaux d'aménagement de l'avenue McFarlane requièrent que la Ville soit propriétaire de l'emprise. Les vérifications d'usage en lien avec cette acquisition ont été réalisées par les directions concernées en amont de l'acceptation de l'offre de transaction.

Une offre de transaction de vente a été acceptée le 6 février 2025.



BIENS IMMOBILIERS

CO-250318-7.5

Acceptation d'une promesse de vente portant sur les lots 3 850 347 et 4 388 997 du cadastre du Québec (SD-2025-0158)

La Ville a l'occasion de procéder à l'achat, de gré à gré, de terrains vacants dans le secteur du boulevard Jacques-Cartier Ouest. Il s'agit de deux lots d'une superficie totale de 48 129 mètres carrés. En ajoutant ces lots à ceux que la Ville possède déjà dans ce secteur, elle pourrait disposer d'environ 83 000 mètres carrés de terrain au total. La vocation industrielle, la localisation et l'accessibilité du site au terme du regroupement possible avec les lots adjacents représentent un potentiel important dans un marché où il existe une rareté de terrains industriels.

Le règlement CO-2025-1308 décrétant un emprunt pour l'acquisition de ces lots sera adopté au point CO-250318-8.5 du présent conseil.



BIENS IMMOBILIERS

CO-250318-7.6

Autorisation de lancement d'un concours pour la réalisation d'une œuvre d'art public intégrée à la Maison Le Réveil (SD-2025-0258)

Un concours sera lancé le 20 mars prochain dans le cadre de la rénovation actuelle de la Maison Le Réveil, un bâtiment à vocation communautaire situé au 930, rue Saint-Jacques, dans l'arrondissement du Vieux-Longueuil. La date limite de dépôt des candidatures est le 14 avril 2025. L'œuvre recherchée, à réaliser en 2027, sera installée à l'extérieur du bâtiment, au-dessus de la marquise. Elle ajoutera une dimension culturelle à l'architecture sobre du bâtiment, dont la mission communautaire s'adresse principalement aux personnes de plus de 50 ans, tout en encourageant les liens intergénérationnels forts et durables.

Toute question relative au présent concours doit être adressée à la chargée de projet, Eve Dorais, et un jury agira comme comité de sélection.



08

**RÉGLEMENTATION
ET AFFAIRES
JURIDIQUES**



longueuil

RÉGLEMENTATION ET AFFAIRES JURIDIQUES

CO-250318-8.2

Approbation d'une entente de financement pour la réalisation du projet d'exclos de protection pour la régénération forestière (SD-2025-0194)

Le projet soumis dans le cadre de l'entente sectorielle de développement pour la forêt de la Montérégie vise à réaliser un exclos, véritable vitrine sur la biodiversité et la régénération du sous-bois du parc-nature Michel-Chartrand. Il permettra de sensibiliser les nombreux visiteurs aux enjeux environnementaux et aux changements climatiques, en plus de démontrer le rétablissement graduel de l'équilibre écologique du parc.

Le projet est soutenu par plusieurs organismes œuvrant et fréquentant le parc-nature : les Amis du parc Michel-Chartrand, le Club d'ornithologie de Longueuil, le Centre communautaire Trait d'union et le Groupe de recherche en épidémiologie des zoonoses et santé publique (GRÉZOSP), du projet PARCS en Santé.



RÉGLEMENTATION ET AFFAIRES JURIDIQUES

CO-250318-8.3

Approbation d'une entente concernant l'observation, la mesure, la diffusion et le traitement des observations des précipitations hivernales (SD-2024-2816)

La Ville et l'Association des entrepreneurs de déneigement du Québec désirent renouveler leur entente sur le partage des coûts relatifs à la mesure des précipitations. Puisque la Ville de Longueuil confie une partie du déneigement de son territoire à l'entreprise privée, les services sont rémunérés en fonction de la quantité des précipitations de neige.

Cette entente permettra à la Ville de diminuer les coûts relatifs à l'obtention des données. Elle signe par ailleurs des ententes avec les villes voisines qui désirent obtenir ces informations, qui fourniront une prestation financière à la Ville en l'échange de ces données, ce qui diminue d'autant les coûts associés.



RÉGLEMENTATION ET AFFAIRES JURIDIQUES

CO-250318-8.4

Approbation d'une entente concernant la réalisation des éditions 2025, 2026 et 2027 du Lumifest (SD-2025-0054)

Le Lumifest est un événement d'arts numériques qui dynamise le milieu culturel et valorise notre patrimoine architectural. Les dernières éditions ont connu un vif succès et contribuent au rayonnement de Longueuil en créant un rendez-vous automnal incontournable.

Cet événement innovant contribue grandement à l'offre d'activités culturelles sur la rue Saint-Charles Ouest tout en étant attractif pour la population longueuilloise et québécoise. Ce protocole d'entente, incluant une aide financière, permet de soutenir l'organisme dans la réalisation de cet événement culturel d'envergure.



08

**RÉGLEMENTATION
ET AFFAIRES
JURIDIQUES**



longueuil

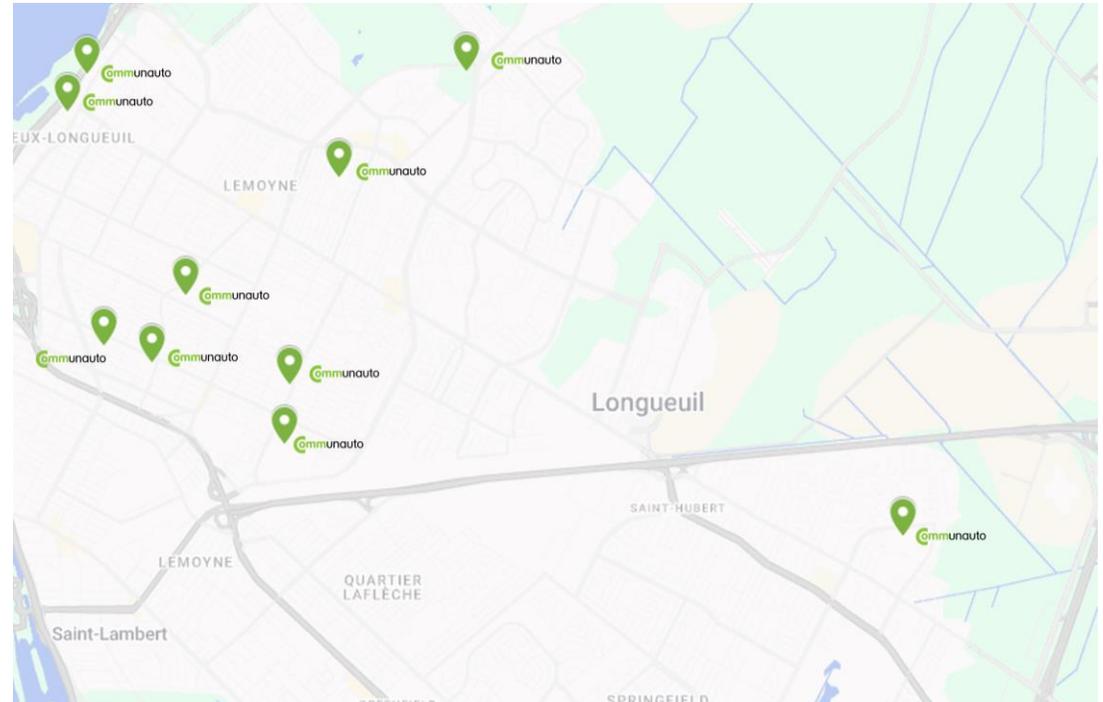
RÉGLEMENTATION ET AFFAIRES JURIDIQUES

CO-250318-8.9

Approbation d'une entente relative au développement de services d'autopartage (SD-2025-0218)

La signature d'une entente entre la Ville de Longueuil et Communauto est requise afin de permettre l'implantation du service d'autopartage sur le territoire de la Ville. À l'heure actuelle, la seule entente en vigueur entre la Ville de Longueuil et Communauto concerne l'emplacement au stationnement P2 autour du métro Longueuil. Les autres emplacements de Communauto sont situés sur des terrains privés et la Ville de Longueuil n'est pas impliquée dans ces arrangements. Le choix des sites est la prérogative de Communauto, en fonction d'analyses de marché.

Ce service contribue aux objectifs environnementaux de la Ville en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et en offrant aux citoyens une solution de mobilité durable. Il améliore l'accessibilité, fluidifie le trafic et réduit le besoin de stationnement.



RÉGLEMENTATION ET AFFAIRES JURIDIQUES

CO-250318-8.10

Approbation d'une entente concernant l'installation, le suivi et l'entretien de nichoirs artificiels pour canards arboricoles au boisé Du Tremblay et au parc de la Cité (SD-2025-0188)

L'organisme Canards Illimités a pour mission la conservation des milieux humides et les habitats qui s'y rattachent au bénéfice de la sauvagine nord-américaine. À travers le programme provincial de nichoirs à canards arboricoles, Canards Illimités permettra de bonifier la biodiversité et l'habitat sous pression de ces oiseaux.

Avec la collaboration du Club d'ornithologie de Longueuil, la Ville de Longueuil a réalisé une proposition de sites pour un total de six (6) nichoirs au boisé Du Tremblay et de trois (3) au parc de la Cité. L'offre de Canards Illimités permet à la Ville de Longueuil d'améliorer la biodiversité de ses parcs-nature sans implication monétaire.

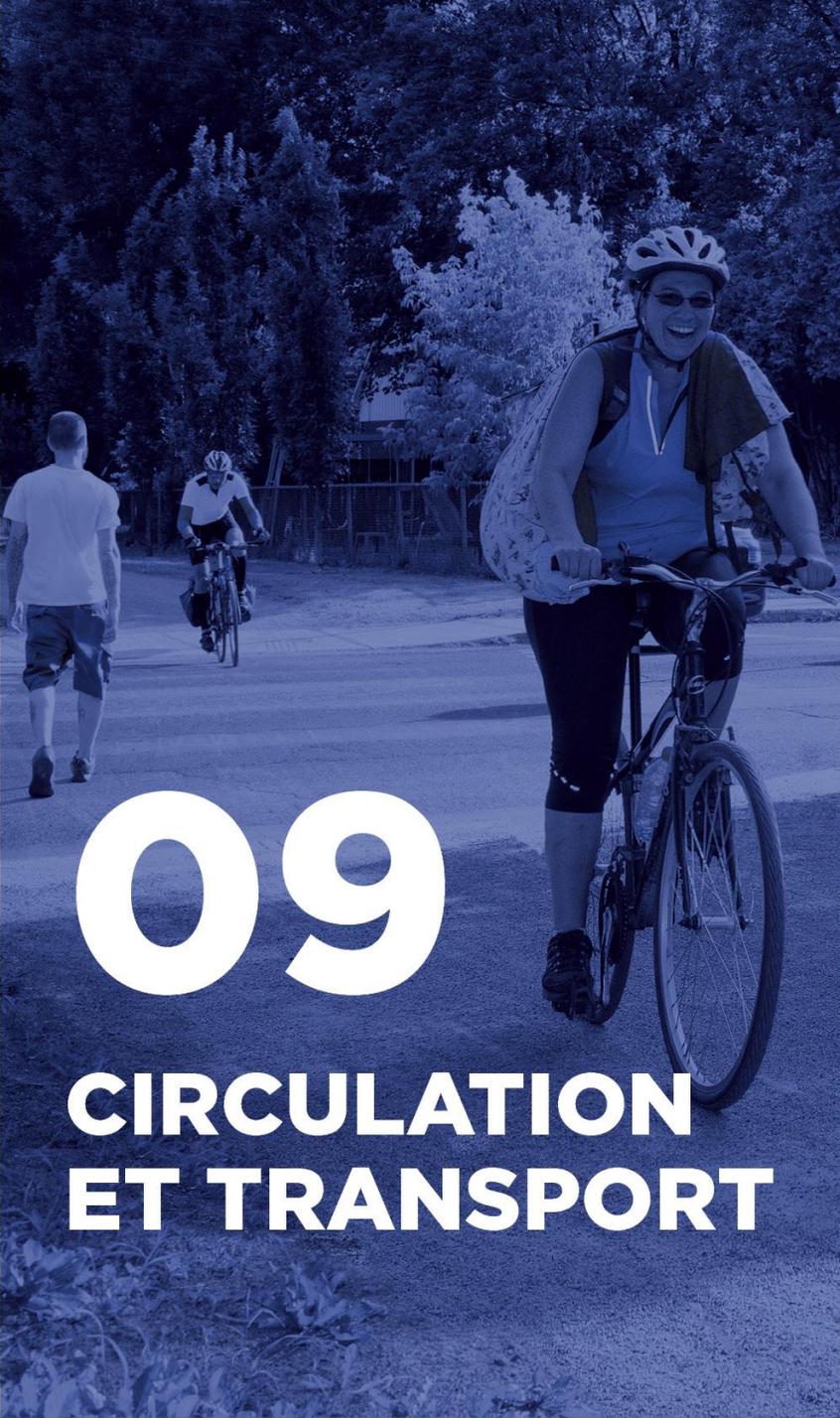


08

**RÉGLEMENTATION
ET AFFAIRES
JURIDIQUES**

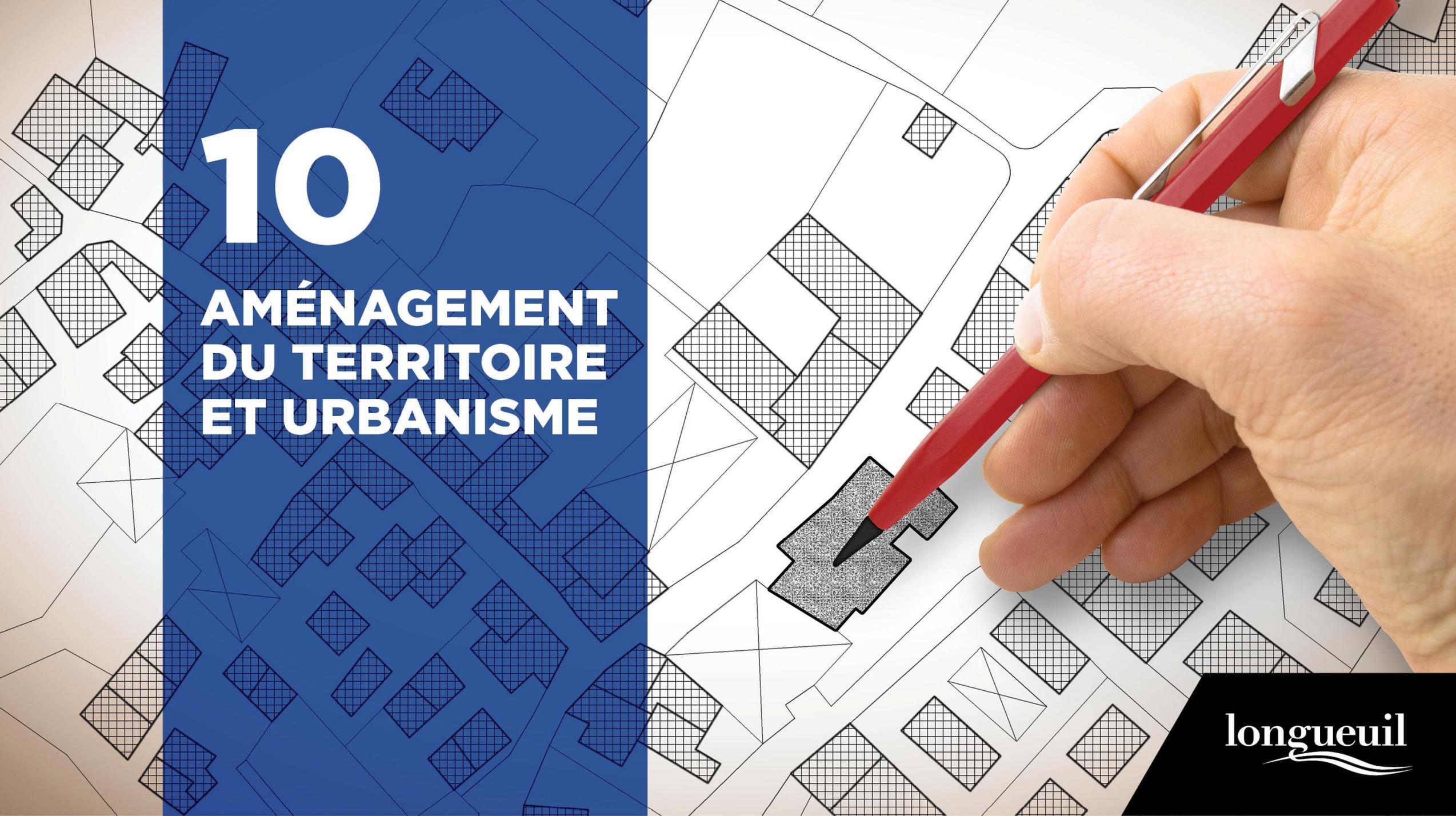


longueuil



09

CIRCULATION
ET TRANSPORT

The image features a background of a technical urban planning map. On the left, a vertical blue band contains the number '10' and the title 'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME'. On the right, a hand is shown using a red pen to draw a building footprint on a white map section. The map consists of various geometric shapes representing buildings and streets, some filled with a cross-hatch pattern.

10

**AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
ET URBANISME**

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

CO-250318-10.1

Adoption du projet de résolution autorisant un projet d'habitation visant la construction d'un bâtiment mixte comportant 4 étages et 30 logements au 2040, chemin de Chambly (lot 3 221 571) (SD-2024-2929)

L'organisme Maison Internationale de la Rive-Sud (MIRS), en collaboration avec le groupe de ressources techniques Bâtir son quartier, souhaite développer un projet d'habitation pour personnes réfugiées et demandeurs d'asile. Les personnes seront hébergées de façon temporaire dans des logements abordables comprenant sous un même toit des services communautaires. L'organisme projette la construction d'un bâtiment de 4 étages, comportant 30 logements sociaux et un local de service communautaire au rez-de-chaussée. Une approbation de la Société d'habitation du Québec (SHQ) et un octroi d'unités est toutefois requis pour permettre au projet de voir le jour.



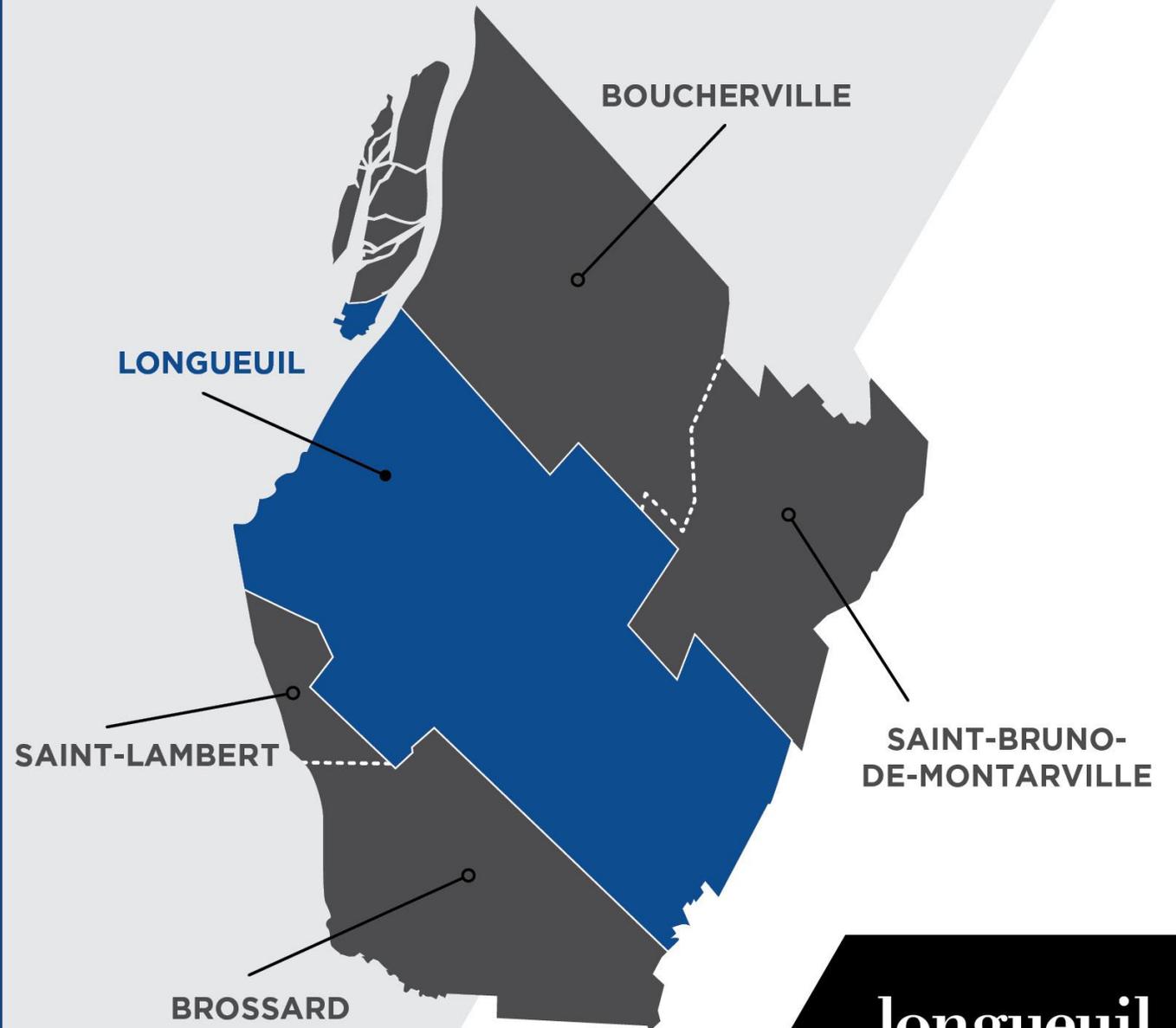
11

**AFFAIRES
DIVERSES**

longueuil

12

ORIENTATIONS POUR LE CONSEIL D'AGGLOMÉRATION



longueuil

ORIENTATIONS POUR LE CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

CO-250318-12.8

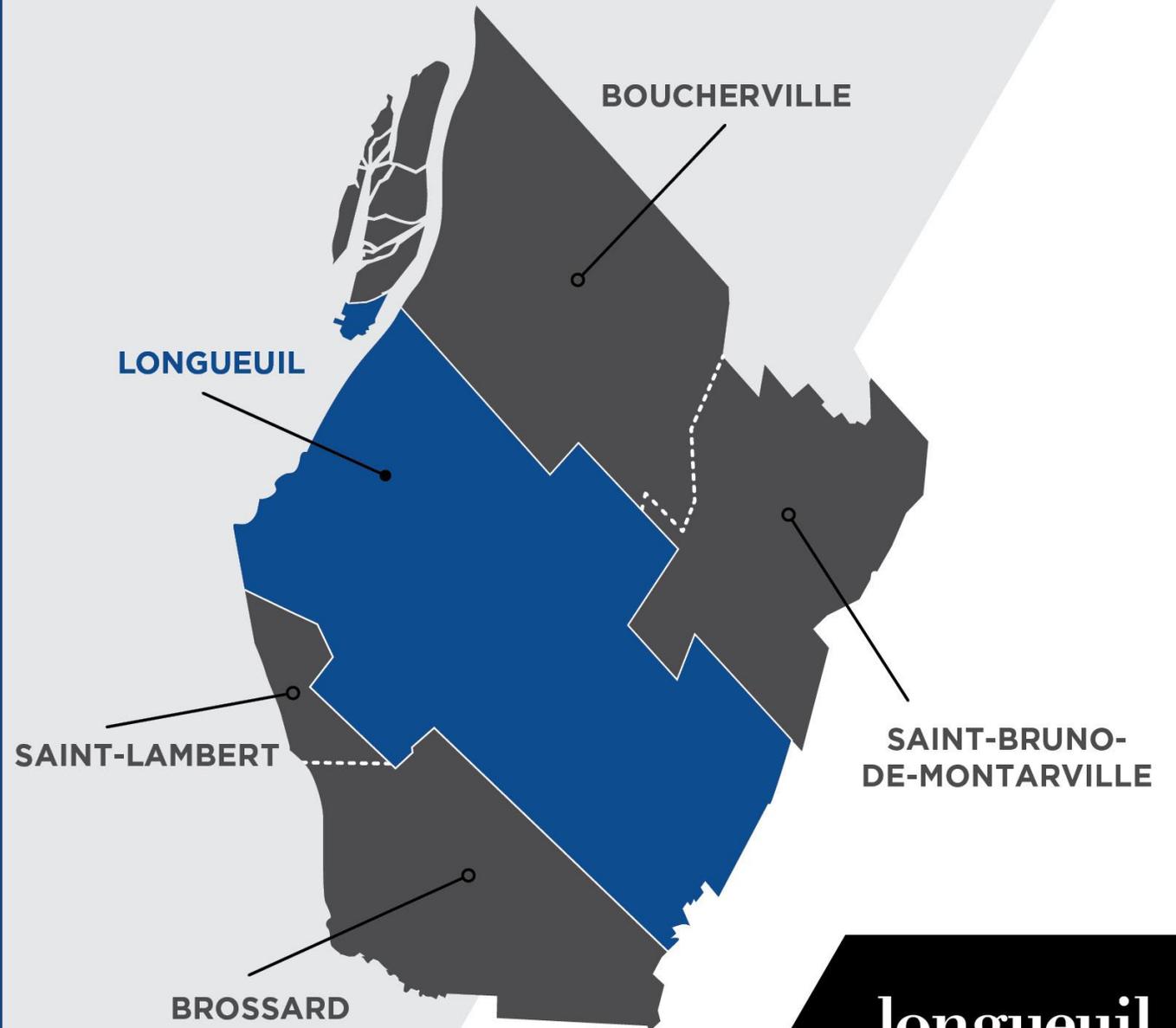
Avis d'intervention du ministre de la Santé concernant le projet Hôpital Charles-Le Moyne, bloc opératoire et chirurgie d'un jour - agrandissement et réaménagement (SD-2025-0395)

Conformément à l'article 151 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le ministre Christian Dubé demande un avis de conformité au schéma d'aménagement pour le projet d'agrandissement de l'Hôpital Charles-Le Moyne ainsi que le réaménagement des terrains avoisinants. Le projet consiste en des travaux d'agrandissement impliquant l'ajout de 6 étages au bloc C, situé au-dessus de l'urgence. Cette urgence sera relocalisée à l'intersection des rues Verchère et Mary dans un nouveau bâtiment. Ces travaux projetés sont conformes aux objectifs du Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Longueuil, notamment celui de maintenir une offre diversifiée et complémentaire en services collectifs répondant aux besoins de la population.



12

ORIENTATIONS POUR LE CONSEIL D'AGGLOMÉRATION



longueuil

ORIENTATIONS POUR LE CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

CO-250318-12.35

Approbation d'une entente concernant l'octroi d'une subvention dans le cadre du Programme de soutien aux pratiques policières concertées en itinérance et en santé mentale (PSPPC) (SD-2025-0515)

Le gouvernement souhaite favoriser le développement de pratiques exemplaires en matière policière afin de mieux orienter les politiques publiques et soutenir les corps de police dans la mise en œuvre et la consolidation de pratiques mixtes pour répondre aux besoins de personnes en situation d'itinérance ou présentant des enjeux de santé mentale.

Le SPAL souhaite participer au PSPPC et bénéficier de l'aide financière offerte par le ministre de la Sécurité publique par l'entreprise de ce programme.

Le projet du SPAL consiste à développer une vision différente de l'itinérance et de la santé mentale. Plus spécifiquement, deux intervenantes psychosociales de concertation agiront avec les policiers, en amont, auprès des gens les plus susceptibles de commettre un délit ou d'être victimes d'un crime, des personnes marginalisées ou à risque de l'être et des citoyens en voie de désaffiliation sociale.

Le projet vise les individus vivant des enjeux de santé mentale et d'itinérance sur le territoire de l'agglomération de Longueuil.

Ce financement remplace une partie de celui reçu pour le projet-pilote du programme des policiers RÉSO dans les dernières années.

ORIENTATIONS POUR LE CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

CO-250318-12.36

Approbation d'une entente d'aide financière pour la réalisation du projet la dictée P.G.L des municipalités à Longueuil (SD-2025-0436)

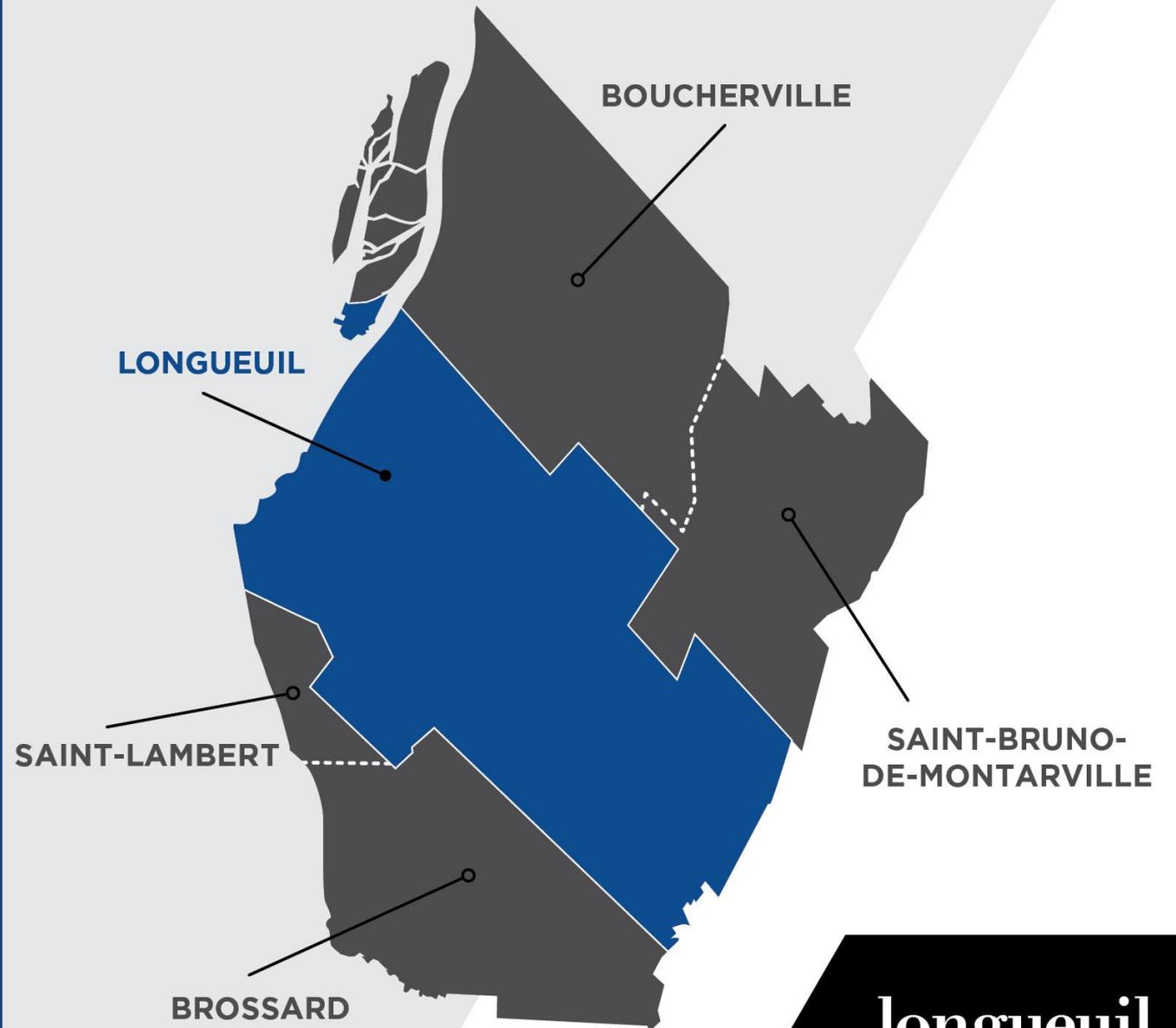
Le projet de La Maison de la Famille LeMoyne vise à soutenir la participation d'organismes au projet La Dictée P.G.L des municipalités à Longueuil afin d'encourager les nouveaux arrivants à se familiariser avec les différents services municipaux et communautaires. Grâce à des contenus ludiques et immersifs, les ateliers permettront aux participantes et participants de mieux comprendre leur environnement et d'explorer des thématiques essentielles comme le transport, l'emploi, les services financiers et le patrimoine culturel.

L'événement phare, La Dictée P.G.L. des municipalités de Longueuil, prévu le 12 avril à l'Hôtel de ville de Longueuil, offrira un moment privilégié de célébration et d'apprentissage, renforçant le sentiment d'appartenance des nouveaux arrivants et leur engagement citoyen.



12

ORIENTATIONS POUR LE CONSEIL D'AGGLOMÉRATION



longueuil

A large, stylized number '2' is centered in the background, rendered in a dark blue color against a lighter blue background. The number is composed of thick, rounded strokes. The top curve of the '2' is on the right side, and the bottom curve is on the left side. The vertical stem of the '2' is on the right side, and the bottom horizontal bar is on the left side.

DEUXIÈME PARTIE

MOT DE LA MAIRESSE



longueuil

MOT DU CHEF DE L'OPPOSITION



longueuil

13

**PÉRIODE
D'INTERVENTION
DES MEMBRES
DU CONSEIL**



longueuil



**PÉRIODE DE
QUESTIONS DU
PUBLIC**

longueuil

Rappel des règlements

Afin de connaître notre règlement intérieur et comprendre le rôle de président d'assemblée, voici un rappel des consignes relatives à la période de questions:

- Déclinez votre **nom et prénom**.
- Vous avez **2 minutes** pour poser votre question et celle-ci doit être **directe, concise et non assortie de commentaires**.
- Vous devez **vous adresser au président** et bien évidemment, votre question doit utiliser un **langage convenable, respectueux et ne pas contenir de propos diffamatoires**.

Si vous dépassez votre 2 minutes, je vous chuchoterai un petit « en terminant » afin de vous laisser conclure votre question.

La période de question n'est pas une tribune pour émettre des commentaires à l'égard d'un élu, d'un fonctionnaire de la Ville ou d'une situation que vous désirez dénoncer. Votre intervention doit rester dans le cadre d'une question posée à la présidence qui désignera un ou une élue désirant répondre à votre question.

Je me permets également de vous sensibiliser qu'après avoir posé votre question, vous devez regagner votre siège et il est strictement défendu de revenir au micro ou de parler si la réponse d'un élu n'est pas satisfaisante.

En conclusion, je suis conscient que bien des gens sont nerveux de se présenter au micro. Venir à cette instance décisionnelle du Conseil de Ville et y poser une question est un geste citoyen honorable que je salue. Je vous rassure que j'exerce mon rôle de président d'assemblée avec bienveillance et je serai très indulgent et pédagogique si c'est votre première fois.



**PÉRIODE DE
QUESTIONS DU
PUBLIC**

longueuil

**FIN DE LA SÉANCE
ET LEVÉE**

longueuil

**MERCI DE VOTRE ATTENTION
BONNE SOIRÉE!**

longueuil

A decorative white flourish consisting of a single, elegant, wavy line that starts under the 'l' and ends under the 'l' of 'longueuil', resembling a stylized wave or a calligraphic flourish.

longueuil.quebec